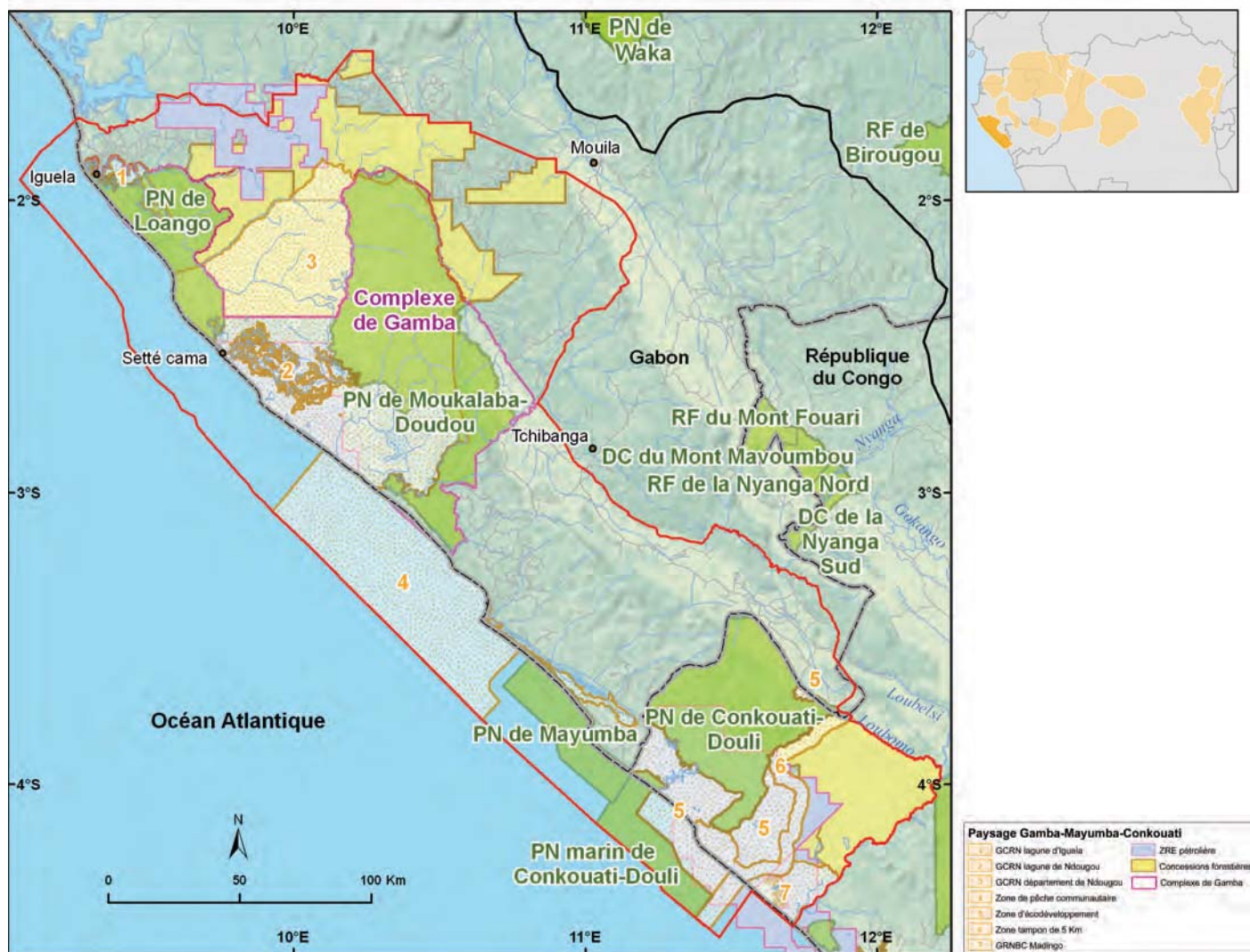


## CHAPITRE 16

### GAMBA-MAYUMBA-CONKOUATI

*Bas Huijbregts, Stéphane Le Duc Yeno, Hilde Vanleeuwe, Richard Parnell, Ruth Starkey, Bas Verhage, Benoit Demarquez*

#### Aménagement de l'affectation des terres



Sources : WWF, WCS, UMD-CARPE, OSFAC, FORAF, UICN, Tom Patterson, US National Park Service.

Figure 16.1 : Macro-zones dans le paysage de Gamba-Mayumba-Conkouati

Depuis 2006, l'aménagement coordonné de l'affectation des terres a démontré un degré considérable d'avancement. Les principaux acteurs du paysage (dont les gardiens des quatre parcs nationaux, les représentants d'organisations internationales de conservation et les responsables des administrations publiques compétentes) ont tenu des réunions techniques à Mayumba, à Libreville

et à Brazzaville ayant conduit à l'installation d'un Comité de Gestion. Le programme de travail de ce comité de gestion donne priorité aux thèmes suivants : (i) la surveillance côtière, en ce compris la surveillance et la lutte régionale contre la pollution par les hydrocarbures ; (ii) la gestion des zones protégées transfrontalières et la création d'une zone protégée supranationale ; (iii) la protection des tortues.

Actuellement, dans le cadre du plan d'utilisation des terres du paysage, une stratégie de surveillance des pêches côtières et de la pollution par hydrocarbures est en voie de finalisation. En matière de surveillance des pêches, une action concertée avec les ministères compétents (dont l'Administration en charge de la Pêche), s'est centrée sur la formation des fonctionnaires, la construction de postes de surveillance sur la côte et sur des navires et sur une meilleure capacité d'intervention tactique. La recherche active des pêches illégales par les départements concernés est également devenue une priorité politique.

L'approche adoptée pour la gestion et le contrôle de la côte a suscité beaucoup d'intérêt de la part de l'US Navy. Un programme de formation des acteurs du secteur côtier (en ce compris les capitaines de navires de guerre et de pêche, le personnel de la surveillance au sol et le personnel administratif) a été dispensé par les formateurs de l'US Navy à Mayumba en février 2008. Des programmes de formation de perfectionnement, notamment sur la télédétection des navires de pêche actuellement hors d'atteinte des systèmes des patrouilles existantes, sont en cours d'élaboration. Des postes de surveillance sur terre ont été installés à Conkouati (trois), à Mayumba (deux), à Sette Cama et à Iguela. Un programme de soutien des pêches fondé par la Banque africaine de Développement pour le Gabon augmentera davantage la capacité de surveillance côtière dans deux de ces sites. Depuis juillet 2007, la rédaction de 35 rapports sur la pêche illégale en haute mer - relayés par la presse populaire - a amené une conscientisation accrue du public sur cette forme de criminalité.

En avril 2008, la première réunion du comité pilote a été tenue avec toutes les parties intéressées du groupe de la partie congolaise du paysage. Étant donné la hausse mondiale des prix de l'énergie, les activités de prospection et de production du pétrole et du gaz prolifèrent rapidement partout dans la région. Depuis 2006, des campagnes sismiques sur la côte et au large ont été effectuées dans plusieurs zones, y compris dans le Parc national de Loango (par Sinopec) et dans le Parc national de Conkouati (par Maurel & Prom et Perenco). Au Gabon, l'implication de WCS/WWF dans l'élaboration et la vérification du plan de gestion environnementale et sociale de la société pétrolière Sinopec concernant ses activités de prospection dans le Parc national de Loango en 2006 et 2007 a eu un impact positif. Ainsi, les partenaires du paysage finalisent une carte des régions côtières vulnérables. En outre, des pressions politiques tentent de retarder l'acquisition sismique proposée dans le permis *offshore* PSC de Dussafu Marin, prévue initialement pendant la migration imminente des baleines à bosse. Des activités de prospection prévues pour l'obtention de permis *onshore* entre les Parcs nationaux de Loango et de Moukalaba-Doudou sont également soumises à un examen.

Une attention particulière continue d'être prêté à la surveillance et à la protection des tortues marines et en particulier aux tortues luths, pour lesquelles les plages du paysage de Gamba-Conkouati constituent le site de nidification le plus important au monde. Pendant la période de nidification des tortues (septembre-avril), les plages ont été abondamment surveillées par des équipes spécialisées à Conkouati, à Mayumba, à Gamba et à Iguela. Au Gabon en septembre 2007, dans le but de réduire les prises accidentelles de tortues, les partenaires du paysage ont travaillé avec la *National Oceanic and Atmospheric Administration* (NOAA) des États-Unis, en collaboration avec la *Marine Turtle Conservation Fund* (administrée par la *United States Fish and Wildlife Service-USFWS*) pour organiser le tout premier atelier sur un dispositif de pêche sélective (le *Turtle excluder device* permettant la remise à l'eau directe des tortues saines et sauvées). Cet atelier, organisé par l'Administration en charge de la Pêche, a vu le soutien du gouvernement et la participation complète du secteur privé ; il comprenait notamment une démonstration probante en mer. Des séances supplémentaires conduiront, espérons-le, à l'obligation légale d'utiliser ce système performant pour la pratique de la pêche au chalut.



**Photo 16.1 :** Les *Rhizophora* et leurs racines échasses sont caractéristiques des mangroves.

Enfin, un projet de coopération bilatérale pour le paysage, basé sur les modèles existants de la COMIFAC dans le Tridom et le TNS, a été présenté pendant la réunion du comité directeur du *Central Africa World Forest Heritage* (CAWHFI) à Brazzaville en mars 2008. Un accord de principe global a été conclu, mais compte tenu des spécificités de ce paysage, les partenaires se concentreront dans l'immédiat sur des thématiques précises, en vue de régler concrètement les problématiques liées aux ressources énergétiques (pétrole et gaz) et naturelles (pêche), ainsi qu'à la constitution d'une zone protégée bilatérale.



© Jaap Van der Waarde

#### **Encadré 16.1 : Initiative pour le Patrimoine mondial forestier d'Afrique centrale (CAWHFI)**

CAWHFI est le produit d'une concertation constructive entre le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO et ses divers partenaires, incluant les administrations nationales et des ONG internationales. Cette initiative vise à améliorer la gestion de sites naturels du bassin du Congo susceptibles d'être reconnus pour leur valeur universelle exceptionnelle et vise à améliorer leur intégration au sein des complexes écologiques dont ils font partie.

Les aires protégées sélectionnées par CAWHFI se situent dans trois paysages écologiques distincts du bassin du Congo : le paysage Tri-National de la Sangha, le paysage de Dja-Odzala-Minkébé et le paysage de Gamba-Mayumba-Conkouati.

Malgré la reconnaissance croissante de l'importance de ces massifs forestiers par les gouvernements nationaux des pays dépositaires de ces ressources, les gestionnaires des parcs nationaux de la région continuent d'œuvrer avec des moyens limités. La signature de la Déclaration de Yaoundé (1999) par les principaux pays de la sous-région atteste de leur volonté d'améliorer la situation et d'œuvrer à une gestion plus durable de ces écosystèmes. L'Initiative CAWHFI, en collaboration avec les autres membres du Partenariat pour les Forêts du bassin du Congo (PFBC), s'intègre parfaitement dans cette dynamique et contribue de manière transversale à tous les axes stratégiques du plan de convergence de la COMIFAC.

CAWHFI bénéficie du soutien de la Fondation des Nations unies, du Fonds Français pour l'Environnement mondial et de la Commission européenne.

**Photo 16.2 : La pêche se pratique de plusieurs manières, mais le plus souvent au filet.**

## **Zones protégées**

Au Gabon, la loi sur les Parcs nationaux a été adoptée en septembre 2007 et l'Agence nationale des Parcs nationaux (ANPN) créée un mois après. Le document portant sur la gestion globale des Parcs nationaux du Gabon (adopté également en 2007 et appelé *Plan Cadre de Gestion*) expose la stratégie de création des Parcs nationaux du pays pour la période 2006-2020. Enfin, le programme de soutien de la biodiversité financé par le Fonds pour l'Environnement mondial (FEM) et administré par la Banque mondiale a été présenté en décembre 2007, entraînant la signature de contrats de service entre le gouvernement du Gabon, le WCS et le WWF. Des plans de travail

de deux ans pour les Parcs nationaux de Loango, de Moukalaba-Doudou et de Mayumba ont été adoptés par l'ANPN en juin 2008.

Ces événements tant attendus ont fortement relancé la finalisation des plans de gestion des parcs, supposés être approuvés au plus tard à la fin de 2010.

Quant au Congo, le nouvel accord attendu entre le gouvernement et le WCS concernant le Parc national de Conkouati Douli a finalement été signé en janvier 2008.



© Jaap Van der Waarde

**Photo 16.3 : Troncs et racines sont parfois mélangés.**

## Zones d'extraction des ressources

Au Gabon, un accord de coopération entre le ministère en charge des forêts (MEFEPA), la société forestière CBG (*Compagnie des Bois du Gabon*) et le WWF a été signé par le Ministre en juin 2008. L'accord expose les rôles et responsabilités de chacun des partenaires dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion de la faune dans toutes les concessions forestières CBG du secteur nord du paysage. Une première ébauche de travail a été soumise par le WWF à CBG, pour approbation et exécution par CBG et le MEFEPA pendant le premier semestre de 2009.

Au Congo, un document stratégique a été élaboré pour la macro-zone de Madingo-Kayes. La zone comprend les concessions forestières de Quator et Foralac et les plantations forestières *Eucalyptus Fibre du Congo* (EFC). Suite à un accord signé en septembre 2007 avec le Conservateur du Parc national de Conkouati-Douli, Maurel & Prom finance 5 des 28 gardiens actuels chargés de la surveillance du parc. Suivant la même démarche, EFC en prendra 10 à sa charge en 2009.

## Zones de gestion communautaire des ressources naturelles



**Photo 16.4 :** Le Canard de Hartlaub *Pteronetta hartlaubi* est commun dans les milieux humides du parc national de Loango et dans la région du lac Kivoro—un haut-lieu pour les oiseaux aquatiques du bassin côtier du Gabon.

## Activités humaines

Vu la hausse continue des prix mondiaux du pétrole à l'époque, les projets de prospection et de production du pétrole et du gaz - tant sur la côte qu'au large - se sont multipliés considérablement dans le paysage de Gamba-Conkouati depuis 2006. Au Gabon, la plupart des permis de prospection depuis longtemps en suspens ont été débloqués et les activités d'exploration sismiques ont débuté. Des terres et des puits « marginaux » abandonnés sont remis en production par des sociétés spécialisées dans ces marchés de niches. De nouveaux problèmes d'aménagement de l'affectation des terres ont ainsi surgi. Plusieurs permis d'exploitation du pétrole et du gaz empiètent sur des régions protégées ou sur des concessions de gestion de forêts durables. Cela induit une contradiction des objectifs de l'affectation des terres, ainsi que des répercussions négatives, comme le nombre accru de déversements de pétrole constatés et une augmentation des niveaux de la chasse de viande de brousse.

Au Gabon, l'élaboration de plans de gestion participative de la pêche pour les communautés des lagunes de Banio, de Ndogo et d'Iguela progresse bien. Cependant au Congo, le gouvernement continue d'autoriser la pêche au large semi-industrialisée d'une flotte asiatique, en désignant ses navires « pirogues améliorées » sauvegardant ainsi artificiellement leur caractère familial. Au Gabon, une « vision du développement après le pétrole » a été élaborée pour le département de Ndougou.

L'explosion des nouvelles activités d'exploitation du pétrole et du gaz renforce les chances d'embauche locale dans le paysage, notamment pour la main-d'œuvre non qualifiée temporaire (construction de routes, construction de pipelines de pétrole et de gaz, stations de pompage, camps de base etc...). Cette situation attire aussi une main-d'œuvre spécialisée de l'extérieur de la région. La construction de nouvelles routes et l'entretien de celles existantes en raison des activités liées au pétrole, combinés avec une augmentation du transport fluvial et lagunaire, augmentent la mobilité des personnes dans le paysage mais aussi le transport à longue distance de viande de brousse.

Au Gabon, l'impact de l'industrie du pétrole sur les moyens de subsistance des habitants du paysage est évident quand nous comparons aux villes pétrolières (comme Gamba ou dans une moindre mesure comme Omboué) des zones urbaines comme Tchibanga épargnées de l'influence

du pétrole et du gaz. L'afflux de personnes attirées par l'industrie du pétrole a augmenté la demande de viande de brousse et de produits agricoles. Les salaires élevés dans ce secteur ont aussi mené à une inflation locale des prix des produits de base et des salaires dans les secteurs non liés. Le glissement de la main-d'œuvre vers le secteur pétrolier entraîne de surcroît une baisse de productivité de la production agricole locale. Au Congo, plusieurs microprojets d'agriculture durable ont été abandonnés en faveur de l'embauche à court terme pendant la prospection du pétrole et du gaz.

Les pêches communautaires, tant en mer que dans les lagunes, continuent de subir le non-respect des zones de pêches par les chalutiers industriels. La majeure partie du chalutage dans le Parc national marin de Mayumba et autour de ce dernier se déroule maintenant à la faveur de la nuit,

évitant ainsi la détection et l'arrestation par les autorités locales. Il convient cependant de saluer l'efficacité de ces autorités compte tenu de leurs moyens, la réduction du chalutage étant significative le jour. Au Congo, les pêcheurs de plusieurs douzaines de chalutiers commerciaux, principalement asiatiques, déclarent que leur bateau est une pirogue améliorée et par conséquent continuent de pêcher à l'intérieur de la zone de six milles marins pourtant réservée aux pêcheurs locaux.

La pression provenant des chalutiers illégaux a une incidence sur la durabilité de la pêche côtière et lagunaire qui soutient les communautés locales. À défaut de maîtriser rapidement ces chalutiers déguisés, des répercussions d'ordre économique, social et écologique pèseront négativement à long terme sur la région.

**Tableau 16.1 : Commerce de produits agricoles dans le paysage de Gamba-Mayumba-Conkouati**

| Produit agricole                     | Unité                                                     | Prix/unité d'achat* (\$)                        | Destinations principales | Date     | Collecte de données                                                   | Sources                                     |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------|----------|-----------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Manioc ( <i>Manihot esculenta</i> )  | 1 kwanga                                                  | 0,55 (village)/1,7 (ville)                      | Village/ Pointe Noire    | Sept.-07 | Enquêtes auprès des ménages, villages Kondi, KM4 et Mpella            | Michelle Wieland, données non publiées      |
| Sardines (séchées)                   | Bol (~3 kg)                                               | 6,67 (village)/11,11 (ville)                    | Village/ Pointe Noire    | Mai-08   | Employé permanent de WCS (ancien braconnier), équipe socio-économique | Guy-Noël Tchitiamouna, données non publiées |
| Planches de bois sciées              | Paquet de 10 planches                                     | 2,22 (village)/6,66 (ville)                     | Village/ Pointe Noire    | Mai-08   | Employé permanent de WCS (ancien braconnier), équipe socio-économique | Guy-Noël Tchitiamouna, données non publiées |
| Plantain ( <i>Musa paradisiaca</i> ) | 100 kg/régime                                             | 44,44 /7,77 + 500 CFA par régime supplémentaire | À l'intérieur du paysage | Mai-08   | Étude de marché (Mayumba)                                             | Ecogardes du PN de Mayumba                  |
| Manioc ( <i>Manihot esculenta</i> )  | Bâton                                                     | 0,44 or 0,55 par bâton                          | À l'intérieur du paysage | Mai-08   | Étude de marché (Mayumba)                                             | Ecogardes du PN Mayumba                     |
| Taro ( <i>Colocasia esculenta</i> )  | Sac (généralement revendu par tas) - poids du sac inconnu | 33,33                                           | À l'intérieur du paysage | Mai-08   | Étude de marché (Mayumba)                                             | Ecogardes du PN Mayumba                     |
| Manioc ( <i>Manihot esculenta</i> )  | Sac 50-100 kg (le poids exact du sac varie)/10 bâtons     |                                                 | Gamba                    | Juin-08  | Étude de marché                                                       | WWF & éco-gardes du PN de Loango            |
| Plantain ( <i>Musa paradisiaca</i> ) | Par kg/tas de 4 doigts                                    | 0,77 /2,22                                      | Gamba                    | Juin-08  | Étude de marché                                                       | WWF & éco-gardes du PN de Loango            |
| Taro ( <i>Colocasia esculenta</i> )  | Sac 50-100 kg (le poids exact du sac varie)/10 bâtons     | 66,66                                           | Gamba                    | Juin-08  | Étude de marché                                                       | WWF & éco-gardes du PN de Loango            |

| Produit agricole                     | Unité                            | Prix/unité d'achat* (\$) | Destinations principales               | Date    | Collecte de données | Sources                                    |
|--------------------------------------|----------------------------------|--------------------------|----------------------------------------|---------|---------------------|--------------------------------------------|
| Manioc ( <i>Manihot esculenta</i> )  | 10 bâtons                        | 6,66                     | Omboué                                 | Mai-08  | Étude de marché     | WCS et équipe des Eaux et Forêts d'Iguela  |
| Banane (sucrée)                      | 1 régime                         | 6,66                     | Omboué                                 | Mai-08  | Étude de marché     | WCS et équipe des Eaux et Forêts d'Iguela  |
| Plantain ( <i>Musa paradisiaca</i> ) | Tas                              | 11,11                    | Omboué                                 | Mai-08  | Étude de marché     | WCS et équipe des Eaux et Forêts d'Iguela  |
| Manioc ( <i>Manihot esculenta</i> )  | Sac 50-100 kg / tas de 10 bâtons | 17,77 /5,55              | Département de Ndolou villages/ Mandji | Juin-08 | Étude de marché     | WCS et équipe des Eaux et Forêts de Mandji |
| Plantain ( <i>Musa paradisiaca</i> ) | Régime/tas de 6 doigts           | 4,44 - 8,88 /2,22        | Département de Ndolou villages/ Mandji | Juin-08 | Étude de marché     | WCS et équipe des Eaux et Forêts de Mandji |
| Taro ( <i>Colocasia esculenta</i> )  | Tas                              | 2,22                     | Département de Ndolou villages/ Mandji | Juin-08 | Étude de marché     | WCS et équipe des Eaux et Forêts de Mandji |
| Manioc ( <i>Manihot esculenta</i> )  | Sac 50-100 kg / tas de 10 bâtons | 11,11 /4,44              | Villages/ Tchibanga                    | Juin-08 | Étude de marché     | Ecogardes du PN de Moukalaba-Doudou & WWF  |
| Plantain ( <i>Musa paradisiaca</i> ) | Par kg                           | 0,44                     | Villages aux environs de Tchibanga     | Juin-08 | Étude de marché     | Ecogardes du PN de Moukalaba-Doudou        |
| Taro ( <i>Colocasia esculenta</i> )  | Sac 50-100 kg                    | 33,33                    | Tchibanga                              | Juin-08 | Étude de marché     | Ecogardes du PN de Moukalaba-Doudou        |

\* Basé sur le taux de change du 1 \$=450 CFA

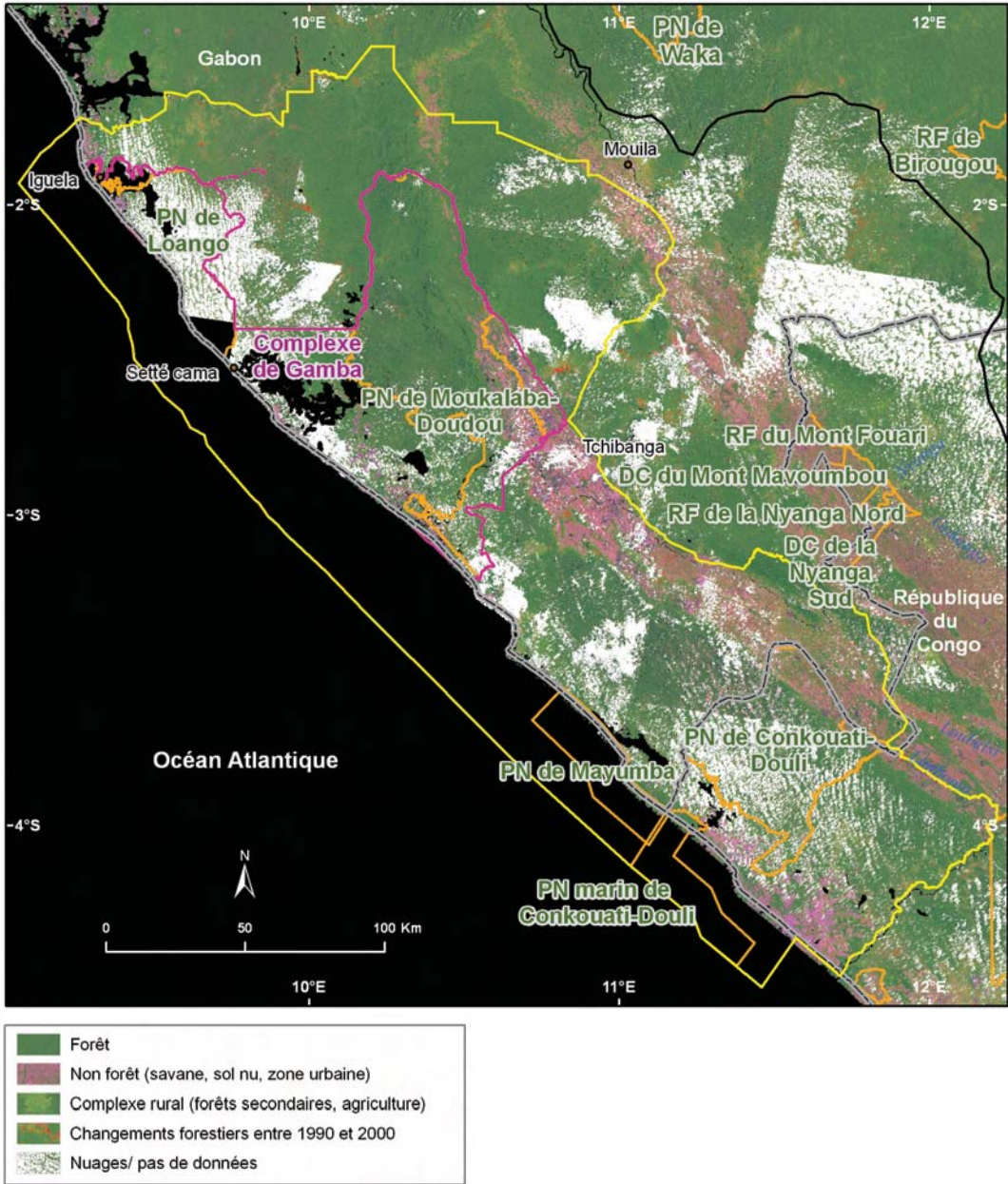
**Tableau 16.2 : Commerce de viande de brousse dans le paysage de Gamba-Mayumba-Conkouati**

| Espèces de viande de brousse                                                                                                                   | Unité              | Prix/unité d'achat* (\$)   | Destinations principales | Date     | Collecte de données                                | Sources                                   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|----------------------------|--------------------------|----------|----------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| Céphalophe bleu ( <i>Cephalophus monticola</i> )                                                                                               | Entier             | 5,55 village/ 16,55 ville  | Village/ Pointe Noire    | Sept.-07 | Enquêtes auprès des ménages : Kondi, KM4 et Mpella | Michelle Wieland, données non publiées    |
| Athérure ( <i>Atherurus africanus</i> )                                                                                                        | Entier             | 6,67 village/ 17,78 ville  | Village/ Pointe Noire    | Mai-08   | Equipe socio-économique du WCS                     | Guy-Noël Tchitiama, données non publiées  |
| Moustac ( <i>Cercopithecus cephus</i> )                                                                                                        | Entier             | 12,22 village/ 24,44 ville | Village/ Pointe Noire    | Mai-08   | Equipe socio-économique du WCS                     | Guy-Noël Tchitiama, données non publiées  |
| Céphalophe bleu ( <i>Cephalophus monticola</i> )                                                                                               | Selon la taille    | 6,66 or 7,77               | À l'intérieur du paysage | Mai-08   | Étude de marché (Mayumba)                          | Ecogardes du PN de Mayumba                |
| Athérure ( <i>Atherurus africanus</i> )                                                                                                        | Selon la taille    | 6,66 or 7,77               | À l'intérieur du paysage | Mai-08   | Étude de marché (Mayumba)                          | Ecogardes du PN de Mayumba                |
| Primate spp.                                                                                                                                   | Selon la taille    | 5,55 /11,11                | À l'intérieur du paysage | Mai-08   | Étude de marché (Mayumba)                          | Ecogardes du PN de Mayumba                |
| Céphalophe spp. (généralement Céphalophe bleu ( <i>Cephalophus monticola</i> ))                                                                | Selon la taille    | 11,11 /13,33               | Gamba                    | Juin-08  | Étude de marché                                    | WWF et écogardes du PN de Loango          |
| Potamochère ( <i>Potamochoerus porcus</i> )                                                                                                    | Par kg/1 gigot     | 3,33 /33,33                | Gamba                    | Juin-08  | Étude de marché                                    | WWF et écogardes du PN de Loango          |
| Athérure ( <i>Atherurus africanus</i> )                                                                                                        | Selon la taille    | 13,33 /17,77               | Gamba                    | Juin-08  | Étude de marché                                    | WWF et écogardes du PN de Loango          |
| Crocodiles (généralement crocodile à nuque cuirassée ( <i>Crocodylus cataphractus</i> ) et crocodile nain ( <i>Osteolaemus t. tetraspis</i> )) | Par kg/ demi-pièce | 2,22 /16,66                | Gamba                    | Juin-08  | Étude de marché                                    | WWF et écogardes du PN de Loango          |
| Petits singes spp.                                                                                                                             | Selon la taille    | 11,11 /22,22               | Gamba                    | Juin-08  | Étude de marché                                    | WWF et écogardes du PN de Loango          |
| Buffle nain ( <i>Syncerus caffer nanus</i> )                                                                                                   | 1 gigot/ Par kg    | 77,77 ou 88,88 /11,11      | Gamba                    | Juin-08  | Étude de marché                                    | WWF et écogardes PN de Loango             |
| Poisson (frais)                                                                                                                                | Par kg             | 1,77                       | Omboué                   | Mai-08   | Étude de marché                                    | WCS et équipe des Eaux et Forêts d'Iguela |
| Poisson (salé)                                                                                                                                 | Par kg             | 3,33                       | Omboué                   | Mai-08   | Étude de marché                                    | WCS et équipe des Eaux et Forêts d'Iguela |
| Potamochère ( <i>Potamochoerus porcus</i> )                                                                                                    | Par kg             | 5,55                       | Omboué                   | Mai-08   | Étude de marché                                    | WCS et équipe des Eaux et Forêts d'Iguela |
| Buffle nain ( <i>Syncerus caffer nanus</i> )                                                                                                   | Par kg             | 2,22                       | Omboué                   | Mai-08   | Étude de marché                                    | WCS et équipe des Eaux et Forêts d'Iguela |
| Céphalophe bleu ( <i>Cephalophus monticola</i> )                                                                                               | Entier             | 11,11                      | Omboué                   | Mai-08   | Étude de marché                                    | WCS et équipe des Eaux et Forêts d'Iguela |

| Espèces de viande de brousse                                                                                | Unité                                                                    | Prix/unité d'achat*<br>(\$)                                | Destinations principales | Date    | Collecte de données | Sources                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|--------------------------|---------|---------------------|--------------------------------------------|
| Céphalophe spp. ( <i>Cephalophus monticola</i> , <i>Cephalophus dorsalis</i> , <i>Cephalophus ogilbyi</i> ) | Selon la taille et l'espèce                                              | 8,88 / 22,22                                               | Mandji                   | Juin-08 | Étude de marché     | WWF et équipe des Eaux et Forêts de Mandi  |
| Potamochère ( <i>Potamochoerus porcus</i> )                                                                 | Entier/<br>Par kg/1 patte arrière/1 patte avant/côte/mâchoire inférieure | 100 /8,88 /26,66 - 33,33 /20,00 - 22,22 /6,66 - 8,88 /4,44 | Mandji                   | Juin-08 | Étude de marché     | WWF et équipe des Eaux et Forêts de Mandi  |
| Athérure ( <i>Atherurus africanus</i> )                                                                     | Selon la taille                                                          | 7,77                                                       | Mandji                   | Juin-08 | Étude de marché     | WWF et équipe des Eaux et Forêts de Mandi  |
| Sitatunga ( <i>Tragelaphus spekei</i> )                                                                     | Entier/1 patte avant/1 patte arrière                                     | 66,66 /17,77 /22,22                                        | Mandji                   | Juin-08 | Étude de marché     | WWF et équipe des Eaux et Forêts de Mandi  |
| Chevrotain aquatique ( <i>Hymoschus aquaticus</i> )                                                         | Entier                                                                   | 13,33                                                      | Mandji                   | Juin-08 | Étude de marché     | WWF et équipe des Eaux et Forêts de Mandi  |
| Buffle nain ( <i>Syncerus caffer nanus</i> )                                                                | Par kg                                                                   | 1,77                                                       | Mandji                   | Juin-08 | Étude de marché     | WWF et équipe des Eaux et Forêts de Mandi  |
| Céphalophe bleu ( <i>Cephalophus monticola</i> )                                                            | Entier                                                                   | 7,77                                                       | Tchibanga                | Avr.-08 | Étude de marché     | Ecogardes du PN de Moukalaba-Doudou        |
| Potamochère ( <i>Potamochoerus porcus</i> )                                                                 | 1 gigot                                                                  | 15,55                                                      | Villages/Tchibanga       | Juin-08 | Étude de marché     | Ecogardes du PN de Moukalaba-Doudou et WWF |
| Athérure ( <i>Atherurus africanus</i> )                                                                     | Entier                                                                   | 11,11                                                      | Tchibanga                | Avr.-08 | Étude de marché     | Ecogardes du PN de Moukalaba-Doudou        |

\* Basé sur le taux de change du 1 \$=450 CFA

# Couvert forestier



Sources : SDSU, UMD-CARPE, NASA, SRTM, UICN, FORAF

Figure 16.2 : Image composite du satellite Landsat et déforestation entre 1990-2000 (en rouge) dans le paysage de Gamba-Mayumba-Conkouati

Tableau 16.3 : Couvert forestier et déforestation dans le paysage de Gamba-Mayumba-Conkouati de 1990 à 2000

| Superficie du paysage<br>(km²) | Superficie de la forêt |               |               | Déforestation      |                  |                    |                  |
|--------------------------------|------------------------|---------------|---------------|--------------------|------------------|--------------------|------------------|
|                                | 1990<br>(km²)          | 2000<br>(km²) | 2005<br>(km²) | 1990-2000<br>(km²) | 1990-2000<br>(%) | 2000-2005<br>(km²) | 2000-2005<br>(%) |
| 35.073                         | 29.153                 | 28.709        | ND            | 444                | 1,52             | ND                 | ND               |

Les superficies de couvert forestier et les superficies de déforestation proviennent des données satellitaires Landsat et MODIS.  
Sources : SDSU, UMD-CARPE, NASA.

## Programme de suivi des grands mammifères et de l'impact anthropique



Sources : WWF, WCS, Max Planck, UMD-CARPE, OSFAC, FORAF

Figure 16.3 : Inventaires biologiques effectués dans le paysage de Gamba-Mayumba-Conkouati

### Intérêt particulier

MEFEPA/CBG/TEREA/WWF

L'aménagement de l'affectation des terres et le macro-zonage des concessions forestières dans la partie gabonaise du paysage de Gamba-Conkouati ont changé de manière significative en 2008 suite à la relocalisation des activités de la société forestière CBG (seule société industrielle de la région).

Société familiale établie depuis plus de 20 ans dans le sud-ouest du Gabon, possédant plusieurs concessions de petites tailles, CBG a décidé en 2001 de privilégier le développement

durable à long terme des régions où se trouvent ses concessions. Après 4 ans d'inventaires, d'études et de consultations, le plan de gestion pour la Concession forestière sous Aménagement durable (CFAD), située dans la périphérie nord du complexe Gamba des régions protégées et couvrant une superficie totale de 352.100 ha, a été approuvé par le MEFEPA. Pendant la même période, CBG a aussi préparé un plan de gestion pour créer une deuxième CFAD dans le paysage, appelée CFAD-Mayumba (192.000 ha) et située dans les collines de Mayombe près de la frontière avec le Congo.

En mars 2007, dans le cadre de l'Initiative CAWHFI et du Partenariat pour les Forêts du bassin du Congo (PFBC), le MEFEPa, le WWF et la CBG ont officialisé leur collaboration à la mise en œuvre d'un programme de gestion de la faune dans toutes les régions forestières gérées par CBG. Le bureau d'études TEREa soutient la démarche.

Ce partenariat vise à élaborer et à mettre en œuvre un plan de gestion de la faune dans toutes les concessions forestières de CBG, avec la participation active de toutes les parties concernées (CBG, populations locales, autorités locales, ONG internationales, UNESCO, instituts de recherche, l'École nationale des Eaux et Forêts et plusieurs sociétés pétrolières et gazières). Pour atteindre cet objectif, un bureau commun du MEFEPa/WWF a été ouvert dans la localité de Mandji en avril 2007.

Après seulement un an de mise en œuvre du programme, un progrès considérable a été constaté sur le terrain, au point que la moitié des objectifs soient déjà atteints. Les prochaines actions porteront sur la finalisation et l'approbation du plan de gestion de la faune et sur l'implication active des sociétés pétrolières dans son exécution.

Au début de 2008, le MEFEPa a entrepris une série de consultations avec CBG et des professionnels de la conservation. Il s'agit de remplacer la CFAD de Mayumba par une nouvelle zone forestière qui permette à CBG d'élaborer un programme industriel garantissant sa survie économique à long terme, tout en obtenant le label *Forest Stewardship Certification* (FSC) pour l'ensemble de sa production dès 2009.

Suite aux nombreuses réunions entre la Direction générale du MEFEPa, des ONG internationales et la communauté scientifique, CBG a signé une Convention provisoire d'Aménagement Exploitation et Transformation (CPAET) avec l'administration forestière pour une concession de 260.500 ha située au sud de leur CFAD actuelle.

Cette région, connue pour sa grande biodiversité, empiète en partie sur deux domaines de chasse dans le complexe de Gamba entre les Parcs nationaux de Loango et de Moukalaba Doudou. La région est aussi connue comme un corridor tant industriel qu'écologique du fait de l'importance de la biodiversité de ses forêts et des activités continues de production par des sociétés pétrolières et gazières qui s'y déroulent (Dallmeier et *al.*, 2006 ; Buij et *al.*, 2007).

Les résultats d'études de biodiversité dans la région surtout entreprises par la *Smithsonian Institution*, ainsi que les résultats d'inventaires en cours



**Photo 16.5 :** Comme dans beaucoup de cours d'eau du Gabon, le crocodile à long museau *Mecistops cataphractus* est encore assez commun sur la rivière Bongo qui se jette dans la lagune Ndougou.

de la forêt et de la faune entrepris par CBG avec du soutien technique et du personnel du WWF, serviront à établir le plan de gestion pour cette concession et à identifier les forêts à haute valeur de conservation. L'objectif final est de proposer un nouveau zonage des régions protégées sans statut particulier dans le complexe de Gamba.

En conséquence de ce processus, environ 200.000 ha seront attribués à CBG afin de constituer une nouvelle CFAD, la superficie restante étant reclassée comme zone protégée. Ce zonage sera soumis pour approbation par le gouvernement et permettra de maintenir l'importante biodiversité du complexe de Gamba et d'assurer à long terme la conservation des populations d'animaux sauvages et de la biodiversité dans la CFAD de CBG (et les régions protégées voisines). L'enjeu est de taille et porte sur une superficie totale de plus de 1.500.000 ha de forêt sous gestion durable.



**Photo 16.6 :** Le sciage sur site réduit les volume de bois à transporter.

**Tableau 16.4 : Résultats des inventaires faunistiques dans le paysage de Gamba-Mayumba-Conkouati**

| Inventaire | Nom du site            | Date des inventaires | Organisation(s) en charge des inventaires | Nombre de transects | Nombre de km de transects | Méthodologie                                                               | Présence d'éléphants | Taux de rencontres de crottes d'éléphants (N/km) |  |
|------------|------------------------|----------------------|-------------------------------------------|---------------------|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------------------------------------|--|
| 1          | PN de Conkouati-Douli  | Juill.-Août 08       | WCS                                       | 115                 | 114,34                    | Relevé par transect linéaire à pied                                        | Oui                  | 1,58 ± 0,26                                      |  |
| 2          | PN de Mayumba          | Sept. 07             | WCS                                       | 23                  | 32,57                     | Contrôle annuel de 32 transects dans des zones terrestres limitées du parc | Oui                  | 4,45 (c.l. 2,69)                                 |  |
| 3          | PN de Loango           | Févr. 06-Sep07       | WCS, WWF                                  | 215                 | 202,643                   | Transect linéaire                                                          | Oui                  | 11,894 ± 0,003                                   |  |
| 4          | PN de Loango           | Mars 06-Août 07      | WCS, WWF                                  | 302                 |                           | Transect                                                                   | Oui                  | 10,982 ± 0,003                                   |  |
| 5          | PN de Moukalaba Doudou | Avr. 04-Juill. 05    | Max Planck/WWF                            | 439                 |                           | Transect                                                                   | ND                   | ND                                               |  |

1) Vanleeuwe, 2008

2) WCS, rapport non publié

3) et 4) WCS & WWF, rapport non publié

5) Max Planck/WWF, non daté

5.1) Kuehl et *al.*, 2007

5.2) Kuehl et *al.*, soumis pour publication future

|  | Densité de crottes d'éléphants (N/km <sup>2</sup> ) | Présence de grands singes | Taux de rencontres de groupes de nids de grands singes N/km | Densité de groupes nid de grands singes (N/km <sup>2</sup> ) | Taux de rencontres de groupes de nids de grands singes (N/km) | Densité de groupe de nid de grands singes (N/km <sup>2</sup> ) | Signe de présence humaine | Signe de présence humaine (N/km) |
|--|-----------------------------------------------------|---------------------------|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------------|
|  | 339 ± 63                                            | Oui                       | 1,21 ± 0,17                                                 | 2,23 ± 0,45                                                  | 1,65 ± 0,17                                                   |                                                                | Oui                       | 3,47 ± 0,41                      |
|  | ND                                                  | Oui                       |                                                             |                                                              | 0,90 (i.c. 0,49)                                              | ND                                                             |                           | 3,02 (i.c. 1,69)                 |
|  | 1.217,61 ± 323,75                                   | Oui                       | 1,15 ± 0,06                                                 | 27,49 ± 10,30                                                |                                                               |                                                                | Oui                       | 0,91 ± 0,11                      |
|  | 1.807,37 ± 334,26                                   | Oui                       | 0,77 ± 0,06                                                 | 59,54 ± 21,80                                                |                                                               |                                                                | Oui                       | 0,25 ± 0,09                      |
|  | ND                                                  | Oui                       | 3,08 ± 0,02                                                 |                                                              | 0,7835 ± 0,08                                                 | 336,84 ± 52,3                                                  | Non                       |                                  |